

Paris, le 29 mars 2017
Communiqué de presse

Le nouveau Prix IMT – Académie des sciences récompensera l'excellence de chercheurs dans le numérique, l'énergie et l'environnement.

L'IMT et l'Académie des sciences ont signé le 28 mars dernier l'accord établissant la création d'un nouveau prix visant à récompenser des contributions scientifiques exceptionnelles au niveau européen. L'appel à candidatures est lancé. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 23 mai 2017.

Les domaines

Ce prix récompensera des chercheurs européens dans trois domaines :

- les sciences et technologies de la transformation numérique dans l'industrie ;
- les sciences et technologies de la transition énergétique ;
- l'ingénierie de l'environnement.



©P. Rimond / Académie des sciences

Deux scientifiques distingué(e)s

Le prix IMT – Académie des sciences se compose de deux récompenses :

- un Grand Prix attribué un/e scientifique ayant contribué de manière exceptionnelle aux domaines mentionnés ci-dessus par un ensemble de travaux particulièrement remarquables ;
- un Prix Espoir attribué à un/e scientifique de moins de 40 ans au premier janvier de l'année d'attribution du prix ayant contribué par une innovation majeure à ces mêmes domaines.

Ces prix sont remis conjointement par l'IMT avec le soutien de la Fondation Mines-Télécom et l'Académie des sciences. Ils sont dotés de la façon suivante :

- Grand Prix : 30 000 € ;
- Prix Espoir : 15 000 €.

Chaque prix sera décerné sans condition de nationalité à un/e scientifique travaillant en France, ou en Europe en liaison étroite avec des équipes françaises.

Le dossier à compléter comprend :

- 1) le formulaire mis à disposition par l'Académie des sciences ;
- 2) une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le candidat ;
- 3) un bref curriculum vitae ;
- 4) les principaux résultats scientifiques du candidat ;
- 5) la liste des principales publications.

[En savoir plus](#)

Remise officielle des prix

La séance solennelle de remise des prix sous la coupole de l'Académie aura lieu le 10 octobre 2017. Elle sera complétée mi-octobre d'une cérémonie avec présentation des travaux par les lauréats à l'Académie.

Pour Sébastien Candel, président de l'Académie des sciences : « *La création de ces deux prix répond à plusieurs des missions de l'Académie. L'une d'entre elle est d'encourager la vie scientifique, en récompensant non seulement les chercheurs confirmés, mais aussi les jeunes chercheurs les plus prometteurs. Cet encouragement est encore plus marquant lorsque le prix est décerné dans le cadre d'une relation partenariale qui rapproche l'Académie des sciences d'une autre institution qui est dans*

ce cas particulier l'IMT. Ces prix renforcent aussi la dimension internationale de la science française et de notre Académie, puisque ces prix n'ont pas de critères de nationalité, mais concernent un ou une scientifique travaillant en France, ou en Europe avec la condition d'une liaison étroite avec des équipes françaises ».

Pour Christian Roux, directeur de la recherche et de l'innovation de l'IMT : « *En créant ces deux prix scientifiques décernés conjointement avec l'Académie des sciences, l'IMT souhaite distinguer les talents, valoriser la recherche en partenariat avec les entreprises et favoriser l'émergence d'innovations et les démarches en rupture. Il s'agit aussi pour l'institut de gagner encore en visibilité et en attractivité dans le paysage national et international de l'enseignement supérieur et de la recherche ».*

A propos de l'Académie des sciences www.academie-sciences.fr

Depuis sa création en 1666, l'Académie des sciences se consacre au développement des sciences et conseille les autorités gouvernementales en ce domaine. Indépendante et pérenne, placée sous la protection du président de la République, elle est l'une des cinq académies siégeant à l'Institut de France. Aujourd'hui riche de 258 membres, 133 associés étrangers et 86 correspondants, élus parmi les scientifiques français et étrangers les plus éminents, l'Académie des sciences est pluridisciplinaire et largement ouverte à l'international. Ses membres réalisent leurs travaux au sein de comités de réflexion thématiques en interaction étroite avec les instances de gouvernance statutaires. L'Académie exerce cinq missions fondamentales : encourager la vie scientifique, promouvoir l'enseignement des sciences, transmettre les connaissances, favoriser les collaborations internationales et assurer un rôle d'expertise et de conseil.

A propos de l'IMT www.imt.fr

L'Institut Mines-Télécom est un établissement public dédié à l'enseignement supérieur et la recherche pour l'innovation dans les domaines de l'ingénierie et du numérique. A l'écoute permanente du monde économique, l'IMT conjugue une forte légitimité académique et scientifique, une proximité avec les entreprises et un positionnement unique sur les transformations numériques, industrielles, énergétiques et écologiques majeures au XXI^e siècle. Ses activités se déploient au sein des grandes écoles Mines et Télécom sous tutelle du ministre en charge de l'Industrie et des communications électroniques, d'une filiale et de partenaires associés ou sous convention. L'IMT est membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur. Il est doublement labellisé Carnot pour la qualité de sa recherche partenariale. Chaque année une centaine de start-up sortent de ses incubateurs.

Contacts presse

Agence OXYGEN

Tatiana Grafeuil / Monique Kindrebeogo
+33 (0)1 41 11 37 89 / +33 (0)1 41 11 23 99
tgrafeuil@oxygen-rp.com / monique@oxygen-rp.com

Académie des sciences

Gaël-Georges Moullec
+33 (0)1 44 41 45 51
gael.moullec@academie-sciences.fr

IMT

Jérôme Vauselle
+33 (0)1 45 81 75 05
jerome.vauselle@mines-telecom.fr